



VICHY



PROJET DE MARIAGE



Service Etat-civil
04.70.30.17.21
mariages@ville-vichy.fr

**Dépôt du dossier OBLIGATOIREMENT SUR RENDEZ-VOUS
en présence des 2 futur(e)s époux(es)**

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE LORS DU RENDEZ-VOUS POUR DEPOSER LE DOSSIER

- **Pour chaque futur (e)époux(se) :**
 - Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour un acte étranger)
 - Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)

- **Justificatifs de domicile :**
 - Un justificatif de domicile récent et original pour chaque futur époux (en cas de vie commune un seul justificatif aux deux noms)
 - Un justificatif de domicile des parents en cas de mariage à leur domicile
Exemple : bail locatif, quittance de loyer, facture EDF, avis d'imposition ...
Attention : une attestation sur l'honneur n'est pas recevable

- **Pour chaque témoin :**
 - Photocopie de la pièce d'identité (recto-verso)

- **Si vous avez des enfants communs :**
 - Copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant
 - Livret de famille

- **Si vous êtes de nationalité étrangère :**
 - Un acte de naissance de moins de 6 mois avec formalité de légalisation ou d'apostille
 - Un certificat de célibat (ou de capacité matrimoniale)
 - Un certificat de coutume
Pour obtenir ces documents, s'adresser au Consulat du pays d'origine. Toutes les pièces en langue étrangère doivent obligatoirement être accompagnées de la traduction effectuée par un traducteur assermenté. Tous les documents doivent être légalisés par le Consulat.

- **Si vous êtes veuf(ve) :**
 - Acte de décès du précédent conjoint

- **Si vous êtes sous tutelle ou curatelle :**
 - joindre la preuve que le curateur ou le tuteur a bien été informé de l'intention matrimoniale.

- **Si contrat de mariage :**
 - Attestation du notaire (ou à **déposer IMPERATIVEMENT 3 semaines avant la cérémonie**)

- **Une caution de 1000 euros sera déposée 3 semaines avant la date de la cérémonie, destinée à couvrir les éventuels frais supplémentaires qui seraient supportés par la commune et occasionnés par le comportement des personnes présentes à la cérémonie, et couvrant les frais de personnels contraints à réaliser des heures supplémentaires en raison des retards des invités ou des mariés (400 euros / 30mn de retard), des frais de remise en état des biens communaux (500 euros), en raison de jets excessifs d'objets (confettis, etc) qui obligent la commune à dépêcher une société de nettoyage (100 euros).**



Dossier Mariage

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLETER

Renseignements concernant le futur époux ou la future épouse

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :

Nom (en majuscules) :

Prénoms (tous) :

Date et lieu de naissance :

Département/pays :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Situation antérieure au mariage : Célibataire Veuf/ve Divorcé/e

Nom et prénoms du précédent conjoint :

Filiation :

Nom et prénom(s) du père :

Adresse complète du père :

Profession du père :

Nom et prénom(s) de la mère :

Adresse complète de la mère :

Profession de la mère :

Renseignements concernant le futur époux ou la future épouse

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :

Nom (en majuscules) :

Prénoms (tous) :

Date et lieu de naissance :

Département/pays :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Situation antérieure au mariage : Célibataire Veuf/ve Divorcé/e

Nom et prénoms du précédent conjoint :

Filiation :

Nom et prénom(s) du père :

Adresse complète du père :

Profession du père :

Nom et prénom(s) de la mère :

Adresse complète de la mère :

Profession de la mère :

Avez-vous des enfants communs ? oui non

Contrat de mariage : oui non

Echange d'alliances : oui non

Adresse des futurs époux :

Date souhaitée :

ATTENTION : la date ne sera définitivement actée que lors du rendez-vous en mairie en présence des deux futurs(es) époux(ses) et si le dossier est COMPLET



VICHY

DESIGNATION DES TEMOINS

Cette feuille doit être **complétée très lisiblement** par les futurs époux eux-mêmes afin d'éviter toute erreur dans la rédaction de l'acte de mariage.

Les futurs époux doivent choisir au minimum 2 témoins et au maximum 4.

Les témoins doivent être majeurs et être obligatoirement présents lors de la cérémonie.

Tout changement doit impérativement être signalé avant la cérémonie.

1^{er} TEMOIN :

Nom (de naissance) :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile :

2^{ème} TEMOIN :

Nom (de naissance) :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile :

3^{ème} TEMOIN :

Nom (de naissance) :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile :

4^{ème} TEMOIN :

Nom (de naissance) :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile :

